

Etablissement d'une licence

Pour cette nouvelle saison, la fédération a mis en place un nouveau système informatique pour une dématérialisation des licences.

Cette année les demandes seront à compléter par les licenciés sur internet (lien envoyé par mail)

Procédure :

1. Le demandeur envoie un mail, depuis une adresse valide, au club à l'adresse de celui-ci : handballbrivecorreze@gmail.com en précisant qu'il souhaite prendre une licence au HBC
2. Le club lui envoie un mail en réponse, à l'adresse mail du demandeur.
3. Sur ce mail, en provenance du serveur fédéral (IHand), s'affichera un bouton sur lequel il faudra cliquer pour remplir le dossier de demande « Compléter le formulaire ».
4. Il faudra joindre les pièces demandées, qui auront au préalable été scannées par le demandeur sur son ordinateur (pièce d'identité, certificat médical, photo, autorisation parentale si mineur, etc.). La photo doit obligatoirement être au format « jpg » ou similaire et permettre de reconnaître le demandeur. Si ce n'est pas le cas la licence sera refusée.
5. L'original du certificat médical, le règlement de la cotisation et la fiche de renseignement devront impérativement être envoyés (ou remis) au Secrétaire du Club. (sans le règlement aucune licence ne sera validée, Il sera possible d'effectuer le règlement de la cotisation en 3 fois maximum.
6. Après avoir fourni les documents demandés, il faut « enregistrer », puis ensuite « valider »
7. S'ouvre alors une page « dispositions générales ». il faut cocher les cases souhaitées et en bas de page cocher la dernière case « conditions générales ». Il suffit de « valider ».
8. Le message « votre licence a bien été transmise à votre club » apparaît. Vous pouvez quitter l'application.
9. Le demandeur devra également retourner par mail ou autre moyen), après l'avoir complétée et signée, la fiche de renseignements. Pour les seniors remplir impérativement la partie basse du document concernant la proposition d'assurance complémentaire (oui ou non), à la charge du licencié.
10. Lorsque le dossier est complet (y compris cotisation), le club le valide et l'envoie à la Ligue du Limousin pour « qualification »
11. Ce n'est qu'après cette qualification que le licencié peut jouer. Le licencié recevra un message lui confirmant sa « qualification »

Merci de respecter scrupuleusement cette procédure afin d'éviter les problèmes.

*** Vous n'avez pas internet et ou un scanner : nous vous proposons de venir le faire au secrétariat du club (Gymnase Lavoisier – lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h)**

Pour tout renseignement : 09 83 24 61 38 / 06 24 06 43 46